Services cantonaux  
Par Yves Bourquin, conseiller synodal

**Grand nettoyage de printemps sur fond de semi-confinement**

Durant cette année 2020, les services cantonaux de l’EREN ont connu une complète réorganisation tant sur le plan de la structure que sur le plan des personnes qui en assument la responsabilité.

**Structure complètement renouvelée**Sur le plan structurel, la période de semi-confinement au printemps 2020 a au moins eu l’avantage d’être propice à initier une réflexion de fond sur le fonctionnement et sur l’organisation de ces services.

Il s’agissait d’opérer une nouvelle répartition des missions portées par les trois services cantonaux d’alors: services cantonal Aumôneries, service cantonal Développement et vie communautaire et service cantonal Formation.

Le Conseil synodal est arrivé à la conclusion qu’il fallait restructurer les missions desdits services de façon plus claire et «naturelle» en tenant compte des partenaires externes de l’EREN, à savoir les institutions étatiques et les Eglise sœurs.

La distinction entre un domaine Social et un domaine Santé est donc apparue tout naturellement. Cette distinction a permis de répartir spontanément les missions propres aux précédents services Aumônerie et Développement et vie communautaire.

Le service cantonal Social prendrait désormais en charge les grands domaines de l’asile et des institutions spécialisées, alors que le service cantonal Santé réunirait les aumôneries hospitalières et les domaines EMS et de la planification médico-sociale (PMS). Chacun des deux services serait sous la responsabilité d’un responsable de service.

Cette nouvelle répartition permettrait, comme souhaité, des liens plus ajustés avec les structures étatiques correspondantes et avec les Eglise sœurs.

Lors du 185ème Synode d’août 2020, initialement prévu en juin, le parlement de notre Eglise a adopté formellement cette nouvelle répartition. En session, le Conseil synodal a relevé que le service cantonal Formation n’a été que peu travaillé dans ce processus et qu’il va revenir rapidement avec une proposition.

Au final, le Conseil synodal s’est hâté en besogne car un rapport était prêt à être présenté au Synode de décembre 2020, Synode qui n’a pu se tenir. Ce rapport qui propose la dissolution du service cantonal Formation fera l’objet d’un débat en 2021.

**Nouveaux responsables à la tête des services**L’occasion fait le larron, dit le dicton. La restructuration évoquée ci-dessus a aussi été initiée par l’imminent départ à la retraite de la responsable du service cantonal Développement et vie communautaire Jacqueline Lavoyer-Bünzli; départ qui a été effectif en août 2020. Pour rappel, le poste de responsable du service cantonal Aumônerie était lui vacant depuis déjà plusieurs mois.

Considérant l’urgence de la situation, le Conseil synodal a rapidement mis au concours un poste de responsable pour les services cantonaux au printemps 2020 (0.6 EPT). Le profil du poste correspondait déjà à la nouvelle structure imaginée, bien que celle-ci ne soit pas encore formellement adoptée par le Synode. Néanmoins, de toute manière, elle était conforme aux possibilités-cadres du tableau des postes.

Suite à l’audition de trois candidats-tes, dont un s’est retiré, le Conseil synodal a nommée Patrizia Conforti, aumônier fribourgeoise et docteure en théologie, comme responsable du nouveau service cantonal Santé. Malheureusement, la collaboration n’a pas pu se faire – la situation sanitaire n’aidant point – et le Conseil synodal a pris la décision en décembre 2020 de mettre un terme à son engagement. Cette décision lui a été communiquée à la rentrée de janvier 2021.

Parallèlement, dès la décision officielle du Synode en août, le Conseil synodal a mis au concours le poste de responsable du nouveau Service cantonal Social (0.4 EPT). Suite aux auditions, c’est le diacre Sébastien Berney, bien connu de l’EREN et aumônier de la Chrysalide, qui a été retenu pour ce poste. Il est entré en fonction en novembre 2020.

Par ailleurs, comme l’année 2020 a été chamboulée en raison du Covid-19, des décisions en urgence ont dû être prises concernant notamment les conditions de présence des aumôniers dans les institutions. Cet état de fait, cumulé avec les restructurations induites par les changements de postes, a obligé le Conseil synodal à réagir pour assurer le fonctionnement des services.

C’est pourquoi, dans le prolongement de son départ à la retraite, il a confié un mandat de prestation à Jacqueline Lavoyer-Bünzli pour assurer la transition des dossiers avec les futurs responsables et conclure les dossiers urgents brusquement stoppés en raison des mesures sanitaires. Ce mandat court de septembre 2020 à mars 2021.

Il est à noter que le départ de Jacqueline Lavoyer-Bünzli s’est effectué dans des conditions qui n’ont pas été propices à lui témoigner, au nom de l’EREN, notre reconnaissance pour son engagement au service de notre Eglise.

**Perspectives 2021**Le Conseil synodal est persuadé du bien-fondé de la nouvelle structure des services cantonaux Social et Santé. Il estime qu’elle est efficiente et adaptée à nos partenariats. Comme elle est l’aboutissement de plusieurs expériences et recalibrages, il la souhaite stable et pérenne.

Cette stabilité sera augmentée aussi par les personnes qui en prendront la responsabilité et le Conseil synodal espère que, très vite, un nouveau responsable prendra place au côté de Sébastien Berney.

Enfin, dès le débat synodal concernant le service cantonal Formation accompli, le Conseil synodal y verra plus clair et pourra avancer dans ce domaine en redéfinissant les portraits et missions des secteurs actuellement sous son égide: famille, catéchèse, bénévolat, Terre Nouvelle, formation de base pour le ministère diaconal, etc.

**Reconnaissance**Le Conseil synodal témoigne sa reconnaissance aux aumôniers sur le terrain. L’année 2020 a été difficile et il salue la créativité dont ils ont fait preuve. Grâce à cela, la mission de l’EREN a pu être accomplie dignement et le partenariat avec les institutions maintenu. Grand merci à chacun.